



## Communiqué de presse de Victorin LUREL Ministre des Outre-mer

Paris, le 1<sup>er</sup> juin 2012

### ***Le ministre des Outre-mer, Victorin Lurel, a demandé à son cabinet de travailler avec les représentants de la Polynésie française dès aujourd'hui afin de rétablir la santé financière de la collectivité***

Le président de la Polynésie française, Oscar TEMARU a appelé l'attention des autorités de l'Etat sur la situation budgétaire et financière difficile de sa collectivité.

Le déficit de confiance et la rupture du dialogue entre l'Etat et les autorités de Polynésie n'avaient pas permis, avant l'élection présidentielle, de traiter ce dossier délicat qui s'est donc imposé comme une priorité pour le gouvernement.

Soucieux de traduire la volonté du Président de la République d'établir un nouveau rapport de confiance entre la République et les autorités de Polynésie, Victorin Lurel s'est donc engagé à recevoir très rapidement le président Oscar TEMARU pour évoquer la situation financière de la Polynésie française.

Pour apporter une réponse de fond aux problèmes de la Polynésie, renouer le fil du dialogue était en effet une impérieuse nécessité. C'est chose faite.

Dès ce vendredi, le ministre des outre-mer a demandé aux membres de son cabinet de tenir une réunion de travail par visio-conférence avec les représentants de la Polynésie, le Président Oscar TEMARU, entouré notamment du Vice-président Anthony GEROS et du ministre Pierre FREBAULT pour que débute immédiatement un processus devant aboutir très vite à un diagnostic partagé et à une vision commune des mesures à prendre pour rétablir la santé financière de la collectivité.

A l'issue de ces échanges techniques, une série de réunions sera organisée à Paris afin de définir des mesures qui permettront à la Polynésie française de renouer avec la confiance, la croissance et le développement économique.

*Contact presse : Nathalie PUVILLAND – 06.11.90.61.55*

27, rue Oudinot - 75007 Paris - Tél : 01.53.69.20.00  
Internet : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin  
Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises